

Services Instances  
AK/ML/AML/PR

Grigny, le 19 novembre 2024

Mesdames, Messieurs  
Les Membres du Conseil Municipal

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément à l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**lundi 25 novembre 2024 à 19 heures 00**  
En Mairie de Grigny  
Salle du Conseil Municipal

**ORDRE DU JOUR :**

- Nomination du Secrétaire de Séance,
- Décisions du Maire,
- Approbation du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2024,

**Examen et vote des Délibérations suivantes :**

**Motions**

1. Motion : "Les collectivités locales n'ont pas à payer la dette de l'État"

**Cité Educative, des cultures et des sports**

2. Convention de mise en œuvre du dispositif "Petits déjeuners" dans la commune de Grigny - année scolaire 2024-2025

**Finances Locales**

3. Adoption du contrat de ville "Engagements Quartiers 2030" et de la convention intercommunale d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)
4. Décision modificative n°1 du budget principal Ville 2024

5. Décision modificative n°1 du budget annexe Petite Enfance 2024

6. Décision Modificative n°1 du budget annexe Police Municipale de Proximité 2024

7. Admission en non valeurs et Créances éteintes non recouvrables- Budget Principal Ville- Exercice 2024

### **Ville durable et Aménagement Urbain**

8. Présentation du rapport annuel d'activité 2023 de la Société d'Exploitation des Énergies Renouvelables (SEER)

9. Avenant 1 à la convention d'objectifs sur l'aide financière spécifique aux propriétaires occupants vendant leur logement en valeur occupé et résidant dans le secteur en transformation du quartier de Grigny 2

10. Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C) du Centre Ville – Avenant n°6 à la convention d'aménagement avec Grand Paris Aménagement (G.P.A)

11. Acquisition auprès de Grand Paris Aménagement du terrain d'assiette du futur équipement culturel multifonctionnel, cadastré section AN n°295 et 297, lot D5A de la ZAC du Centre-Ville

12. Classement dans le domaine public routier de la parcelle cadastrée section AN n°36, formant une partie de la route de Corbeil au droit des propriétés sises 64, 64 bis et 64 ter route de Corbeil

13. Classement dans le domaine public routier des parcelles cadastrées section AO n°184 et 185, formant une partie de la rue de la Mare aux Moines au droit des propriétés sises 7 et 9 rue de la Mare aux Moines

14. Abandon, au profit de la Ville de Grigny, de la parcelle cadastrée section AO n°208

### **Affaires générales et juridiques**

15. Accord pour le retrait de la commune de Carrières-sur-Seine du SIFUREP

### **Ressources Humaines**

16. Créations et suppressions d'emplois budgétaires permanents à temps complet et à temps non complet

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
  
Philippe RIO

